



Le 13 avril 2004

Le syndicat met en place un comité de stratégie et de soutien aux négociations

Tel qu'annoncé à l'assemblée générale du 30 mars, le syndicat vient de mettre en place un comité de stratégie et de soutien aux négociations. Son mandat est d'identifier les meilleures stratégies à adopter dans le cadre des présentes négociations de notre convention collective et de faire des recommandations au comité exécutif et au bureau de direction du syndicat. Le comité est sous la responsabilité de Azad Temisjian, vice-président Sections. Une première réunion a eu lieu la semaine dernière.

D'autre part, le syndicat a été informé récemment que certains membres auraient entrepris des moyens de pression de façon sectorielle. Le syndicat n'encourage pas et n'appuie pas de telles actions. Les gestes isolés ou sectoriels ne contribuent pas nécessairement à l'avancement des négociations. Dans un contexte de négociations, il est primordial d'agir en concertation. C'est au comité exécutif et au bureau de direction du syndicat que revient la responsabilité d'évaluer la pertinence des actions à prendre et d'en mesurer les conséquences.

Le syndicat invite cependant les membres qui auraient des commentaires ou des suggestions sur les négociations à les soumettre à leur représentant de section. Vos idées seront acheminées au comité de stratégie qui en fera l'analyse.

Il est vrai que les négociations sont longues et ardues, mais soyons patients. Dans le passé, la ténacité a joué en faveur des membres du SPPMM. En outre, nous vous rappelons que

la compétence et le professionnalisme sont toujours la marque des professionnels de la
Ville de Montréal.

Le comité exécutif du syndicat